



Rien n'est écrit d'avance,
l'avenir nous appartient !

2022

Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex • www.financespubliques.cgt.fr • cgtfinancespubliques.bn@dgfip.finances.gouv.fr dgfip@cgt.fr : 01.55.82.80.80 : 01.48.70.71.63
 Suivez-nous sur facebook ou twitter : @cgt.finpub (Syndicat National CGT Finances Publiques) @cgt_finpub (CGTFinancesPubliques)

DÉCEMBRE 21	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 M Florence	1 S JOUR DE L'AN	1 M Ella ●	1 M Aubin	1 V Hugues ●	1 D FÊTE DU TRAVAIL	1 M Justin RENCONTRE NATIONALE CGT FiP
2 J Viviane	2 D Epiphanie ●	2 M Présentation	2 M Ch. le Bon ●	2 S Sandrine	2 L Boris 18	2 J Blandine
3 V François Xavier	3 L Geneviève 01	3 J Blaise	3 J Guénoles	3 D Richard	3 M Phil., Jacq.	3 V Kévin
4 S Barbara	4 M Odilon	4 V Véronique	4 V Casimir	4 L Isidore 14	4 M Sylvain	4 S Clotilde
5 D Gérald 49	5 M Edouard	5 S Agathe	5 S Olive	5 M Irène	5 J Judith	5 D PENTECÔTE
6 L Nicolas	6 J Mélaïne	6 D Gaston	6 D Colette	6 M Marcellin	6 V Prudence	6 L L. de Pentecôte 23
7 M Ambroise	7 V Raymond	7 L Eugénie 06	7 L Félicité 10	7 J J-B de la Salle	7 S Gisèle	7 M Gilbert ●
8 M Imm. Conception ○	8 S Lucien	8 M Jacqueline ●	8 M Jean de Dieu	8 V Julie	8 D ARMISTICE 1945	8 M Médard
9 J Pierre Fourier	9 D Alix ●	9 M Apolline	9 M Françoise	9 S Gautier ●	9 L Pacôme ● 19	9 J Diane
10 V Romaric	10 L Guillaume 02	10 J Arnaud	10 J Vivien ●	10 D Fulbert	10 M Solange	10 V Landry
11 S Daniel	11 M Pauline	11 V ND de Lourdes	11 V Rosine	11 L Stanislas 15	11 M Estelle	11 S Barnabé
12 D Jeanne F. C. 50	12 M Tatiana	12 S Félix	12 S Justine	12 M Jules	12 J Achille	12 D Guy
13 L Lucie	13 J Yvette	13 D Béatrice	13 D Rodrigue	13 M Ida	13 V Rolande	13 L Antoine de P. 24
14 M Odile	14 V Nina	14 L Valentin 07	14 L Mathilde 11	14 J Maxime	14 S Matthias	14 M Elisée ○
15 M Ninon	15 S Rémi	15 M Claude	15 M Louise	15 V Paterne	15 D VICTOIRE 1945	15 M Germaine
16 J Alice ●	16 D Marcel	16 M Julienne ○	16 M Bénédicte	16 S Benoît-Joseph ○	16 L Honoré ○ 20	16 J J. F. Régis
17 V Gaël	17 L Roseline 03	17 J Alexis	17 J Patrice	17 D Anicet	17 M Pascal	17 V Hervé
18 S Gatien	18 M Prisca ○	18 V Bernadette	18 V Cyrille ○	18 L L. DE PÂQUES Parfait 16	18 M Eric	18 S Léonce
19 D Urbain 51	19 M Marius	19 S Gabin	19 S Joseph	19 M Emma	19 J Yves	19 D Romuald / Fête des Pères
20 L Théophile	20 J Sébastien	20 D Aimée	20 D Printemps	20 M Odette	20 V Bernardin	20 L Silvère 25
21 M Hiver	21 V Agnès	21 L Damien 08	21 L Clémence 12	21 J Anselme	21 S Constantin	21 M Été ●
22 M Françoise Xavière PAYE	22 S Vincent	22 M Isabelle	22 M Léa	22 V Alexandre	22 D Emile ●	22 M Alban
23 J Armand ●	23 D Banard	23 M Lazare ●	23 M Victorien	23 S Georges ●	23 L Didier 21	23 J Audrey
24 V Adèle	24 L François de Sales 04	24 J Modeste PAYE	24 J Catherine	24 D Fidèle	24 M Donatien	24 V Jean-Baptiste
25 S NOËL 52	25 M Conv. de Paul ●	25 V Roméo	25 V Annonciation ●	25 L Marc 17	25 M Sophie	25 S Prosper
26 D Etienne	26 M Paule	26 S Nestor	26 S Larissa	26 M Alida	26 J ASCENSION	26 D Anthelme
27 L Jean	27 J Angèle PAYE	27 D Honorine	27 D Habib + 1h	27 M Zita PAYE	27 V Augustin PAYE	27 L Fernand 26
28 M Innocents	28 V Thomas d'Aquin	28 L Romain 09	28 L Gontran 13	28 J Valérie	28 S Germain	28 M Irénée PAYE
29 M David	29 S Gildas		29 M Gwladys PAYE	29 V Cath. de Sienne	29 D Aymar / Fête des Mères	29 M Pierre - Paul ●
30 J Roger	30 D Martine		30 M Amédée	30 S Robert ●	30 L Ferdinand ● 22	30 J Martial
31 V Sylvestre ●	31 L Marcelle 05		31 J Benjamin		31 M Visitation	

■ Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers. ■ Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg. ■ Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles. Corse

Phases de la lune : ● Nouvelle lune ○ Premier quartier ○ Pleine lune ● Dernier quartier

Pour les académies de Corse, de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion, ainsi que pour Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon, le calendrier est fixé conformément aux dispositions des articles D. 521-6 et D. 521-7 du code de l'éducation.

Se syndiquer est un droit, être à la cgt est un +

Adhérer à la CGT n'est pas un acte banal. C'est entrer dans une maison où la SOLIDARITÉ est le maître mot commun à tous et toutes. Notre conviction est bien que c'est ENSEMBLE que l'on peut faire bouger les choses. Pour nous il n'y a pas de fatalisme !

La CGT est une organisation constituée autour d'une conception de solidarité entre les salarié.e.s, présente sur tout le territoire, chez les actifs et les retraités, et sur tous les champs professionnels, public et privé mais également auprès des privés d'emploi, des sans papiers et ce au-delà de toutes origines, couleurs de peau, religion ou orientation sexuelle.

Cotiser à la CGT, c'est aussi financer et recevoir la presse syndicale et donc de l'information libre et indépendante.

Cotiser à la CGT, c'est s'assurer une indépendance de vie et d'action de l'organisation et la permanence de l'action de toutes les organisations confédérées : Unions Départementales, Unions Locales, Fédérations, UGICT, Union des retraités... et bien sûr de la Confédération.

Cotiser à la CGT, c'est se donner les moyens d'œuvrer sur le terrain auprès des collègues face à l'employeur.

Cotiser à la CGT, c'est permettre à l'INDECOSA-CGT de développer un réseau, pour tous les syndiqué.e.s, de défense du consommateur.

Cotiser à la CGT, c'est participer à l'AVENIR SOCIAL dans sa mission de solidarité en France et à l'international.

Cotiser à la CGT c'est avoir accès aux services de l'ANCAV-TT.

Les adhérents de la CGT Finances Publiques ont fait le choix de se constituer en **syndicat national**, pour une défense efficace des missions, des personnels, de leurs statuts particuliers et pour développer les luttes dans le cadre d'une administration centrale à réseau déconcentré.

Les syndicats définissent eux-mêmes leur mode de constitution et de fonctionnement notamment par la mise en place de sections syndicales dans les formes les plus adaptées.

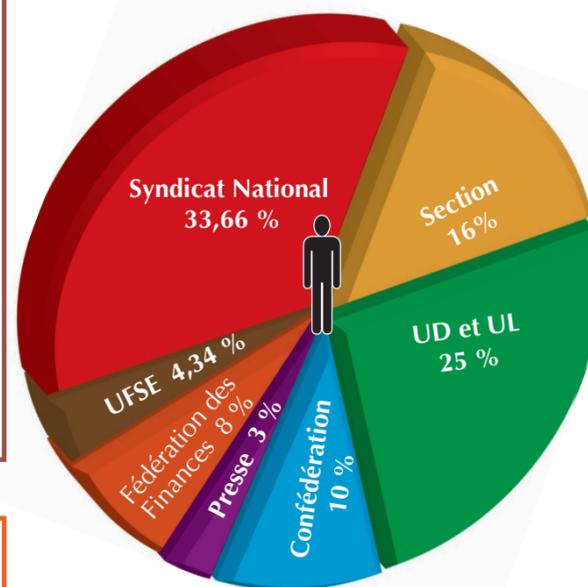
Les **sections** du syndicat national ont pour fonction d'animer et de coordonner l'activité syndicale sur leur champ d'intervention (Le département, la direction nationale ou spécialisée). L'animation de la section est assurée par une Commission exécutive, élue chaque année, lors de son Assemblée générale.

Tous les syndiqués reçoivent la **presse confédérale** mensuelle, réalisée par la Vie Ouvrière dénommée « ENSEMBLE ! », ainsi que la presse de la Fédération des Finances, UFSE.

L'**UFSE-CGT** assure la représentation des syndicats de la CGT pour les questions touchant à l'ensemble des agents de l'État. À ce titre, elle siège au Conseil Supérieur de la Fonction publique de l'État et au Conseil Commun de la Fonction publique. L'UFSE-CGT assure la coordination et la représentation des organisations CGT intervenant dans les structures administratives interministérielles.

La **Fédération des Finances CGT** défend les intérêts de personnels en matière d'action sociale ministérielle (logement, restauration, EPAF) et coordonne l'action CGT en matière de santé et sécurité au travail (CHSCT). Elle est le représentant de la CGT au ministère des Finances.

Sur 100 €, votre cotisation suite à la réduction d'impôt ou au crédit d'impôt n'est en fait que de 34 €.



96 UNIONS DÉPARTEMENTALES regroupent les syndicats et sections syndicales de toutes professions d'un même département. Elles coordonnent les luttes professionnelles et d'ensemble pour le progrès social. Elles organisent les solidarités entre tous les salariés et représentent la CGT auprès des pouvoirs publics territoriaux.

857 UNIONS LOCALES constituées par les syndicats et sections syndicales d'une même zone géographique. Elles sont le lien de proximité, l'intermédiaire entre les syndiqués et les salariés travaillant sur leur territoire, souvent une ou plusieurs communes.

Syndicat de luttes et de propositions, la **Confédération Générale du Travail** est née de la volonté des travailleurs et travailleuses de s'organiser collectivement et durablement pour défendre leurs intérêts « individuels et collectifs » face à l'oppression et à l'exploitation, pour conquérir des droits et les faire valoir, pour imaginer un monde plus juste et proposer des voies pour y parvenir.

L'AVENIR SOCIAL

Avec la mondialisation des échanges et de la communication, les salariés et les peuples expriment des aspirations à une autre humanité porteuse de progrès social, de démocratie et de paix. Les actions qu'elle développe veulent donner un sens concret aux objectifs de développement humain. Leurs engagements : Proche des salariés en activité, privés d'emploi et retraités. L'Avenir social agit avec la CGT, ses organisations et ses syndicats et rassemble adhérents, donateurs individuels et organisations démocratiques. Leurs priorités : L'accès à l'eau potable est un droit fondamental humain, à l'éducation, à la santé, à la vaccination, la prévention, la contraception... L'accès à la culture, au sport, aux loisirs en direction des enfants de familles modestes, des chômeurs, comme un moyen d'émancipation et de développement humain.

En adhérant à l'Avenir social, investissez vous dans un espace socialement utile, transparent et démocratique au service du respect et de la dignité de chaque personne. <http://www.avenirsocial.org/>

INDECOSA

Créée en 1979 par la CGT, l'association pour l'INformation et la DÉfense des CONSOMMATEURS SALariés (Indécosa-CGT) agit pour la défense, la conquête de leurs droits et la mise en mouvement des consommateurs salariés. Présente au Conseil National de la Consommation (CNC), l'Indécosa-CGT vous accompagne dans vos démarches lorsque vous êtes exposés à un litige lié à la consommation.

- Les syndiqués CGT sont adhérents de droit ;
- Conseil et défense de vos droits individuels et collectifs ;
- Représentation dans les instances auprès des pouvoirs publics ;
- Engagement pour un consumérisme socialement et environnementalement responsable.

INDECOSA-CGT 263 rue de Paris - 93516 Montreuil cedex Tel : 01 48 18 84 18

Courriel : indecosa@cgt.fr Site : www.indecosa.cgt.fr

Présente sur l'ensemble du territoire national, le plus souvent dans les unions locales, des militants y tiennent des permanences et organisent des actions collectives.

ANCAV TT / TOURISTRA

L'**ANCAV**, association nationale de tourisme social créée par la CGT et ses fédérations, avec **TOURISTRA**, son partenaire exclusif, agence de voyages au service des collectivités, propose un tourisme social et des loisirs de qualité :

- En France et à l'étranger : des villages de vacances, des locations d'appartements, des hôtels, des circuits et des voyages à l'autre bout du monde
- Les services d'une billetterie train, bateau, avion.

Pour les contacter :

ANCAV-TT

263, rue de Paris - Case 560

93515 MONTREUIL cedex

01 55 82 84 76

<mailto:info@ancavtt.asso.fr>

<http://www.ancavtt.com/>

La carrière des agents de la DGFIP au 1/01/2022

AGENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Grade	Échelon	Durée de l'échelon	Indice majoré
Echelle C3 Agent administratif ou technique principal de 1 ^{ère} classe	10e		473
	9e	3 ans	450
	8e	3 ans	430
	7e	3 ans	415
	6e	2 ans	403
	5e	2 ans	393
	4e	2 ans	380
	3e	2 ans	368
	2e	1 an	361
	1er	1 an	355

PROMOTION

▶ par Tableau d'avancement :

- avoir **au moins un an d'ancienneté dans le 4^{ème} échelon** du grade C2 – AAP ou ATP de 2^{ème} classe ;
- et compter au moins 5 ans de services effectifs dans ce grade, ou dans un grade doté de la même échelle de rémunération d'un autre corps ou cadre d'emploi de Catégorie C ou d'un grade équivalent ;

Grade	Échelon	Durée de l'échelon	Indice majoré
Echelle C2 Agent administratif ou technique principal de 2 ^{ème} classe	12e		420
	11e	4 ans	412
	10e	3 ans	404
	9e	3 ans	392
	8e	2 ans	380
	7e	2 ans	370
	6e	1 an	365
	5e	1 an	360
	4e	1 an	354
	3e	1 an	346
	2e	1 an	343
	1er	1 an	341

PROMOTION

▶ Par Tableau d'avancement :

- avoir **atteint le 5^{ème} échelon** du grade C1 d'AA ou d'AT ;
 - et compter au moins 5 ans de services effectifs dans ce grade, ou dans un grade doté de la même échelle de rémunération d'un autre corps ou cadre d'emploi de Catégorie C ou d'un grade équivalent.
- ▶ ou Examen professionnel :
- avoir **au moins atteint le 4^{ème} échelon** du grade C1 d'AA ou d'AT ;
 - et compter au moins 3 ans de services effectifs dans ce grade, ou dans un grade doté de la même échelle de rémunération d'un autre corps ou cadre d'emploi de Catégorie C ou d'un grade équivalent.

Grade	Échelon	Durée de l'échelon	Indice majoré
	11e		382
	10e	4 ans	372
	9e	3 ans	363
	8e	3 ans	354
	7e	3 ans	351
	6e	1 an	348
	5e	1 an	345
	4e	1 an	343
	3e	1 an	342
	2e	1 an	341
	1er	1 an	340

CONTRÔLEURS ET GÉOMÈTRES

Grade	Échelon	Durée de l'échelon	Indice majoré
Contrôleur principal et Géomètre principal	11e		587
	10e	3 ans	569
	9e	3 ans	551
	8e	3 ans	534
	7e	3 ans	508
	6e	3 ans	484
	5e	2 ans	465
	4e	2 ans	441
	3e	2 ans	419
	2e	2 ans	404
	1er	1 an	392

PROMOTION

▶ Par Tableau d'avancement :

- avoir **au moins un an dans le 6^{ème} échelon** de contrôleur 1^{ère} classe ou géomètre ;
- et justifier d'au moins 5 ans de services effectifs dans un corps, cadre d'emploi ou emploi de catégorie B ou de même niveau.
- ▶ ou Concours professionnel : (examen professionnel pour les géomètres)
- avoir **au moins un an dans le 5^{ème} échelon** de contrôleur 1^{ère} classe ou géomètre ;
- et justifier d'au moins 3 ans de services effectifs dans un corps, cadre d'emploi ou emploi de catégorie B ou de même niveau.

Grade	Échelon	Durée de l'échelon	Indice majoré
Contrôleur 1^{ère} classe et Géomètre	13e		534
	12e	4 ans	504
	11e	3 ans	480
	10e	3 ans	461
	9e	3 ans	452
	8e	3 ans	436
	7e	2 ans	416
	6e	2 ans	401
	5e	2 ans	390
	4e	2 ans	379
	3e	2 ans	369
	2e	2 ans	362
	1er	2 ans	356

PROMOTION

▶ Par Tableau d'avancement :

- avoir **au moins un an dans le 6^{ème} échelon** de contrôleur 2^{ème} classe ou TG ;
- et justifier d'au moins 5 ans de services effectifs dans un corps, cadre d'emploi ou emploi de catégorie B ou de même niveau.
- ▶ ou Concours professionnel (examen professionnel pour les TG) :
- avoir **au moins atteint le 4^{ème} échelon** de contrôleur 2^{ème} classe ou TG ;
- et justifier d'au moins 3 ans de services effectifs dans un corps, cadre d'emploi ou emploi de catégorie B ou de même niveau.

Grade	Échelon	Durée de l'échelon	Indice majoré
Contrôleur 2^{ème} classe et Technicien géomètre	13e		503
	12e	4 ans	477
	11e	3 ans	457
	10e	3 ans	441
	9e	3 ans	431
	8e	3 ans	415
	7e	2 ans	396
	6e	2 ans	381
	5e	2 ans	369
	4e	2 ans	361
	3e	2 ans	355
	2e	2 ans	349
	1er	2 ans	343

• Valeur du point d'indice brut depuis le 1/01/2022 : 4,68602 €

AGENTS DE CATÉGORIE A

Inspecteur Divisionnaire Classe Normale

Échelon	Durée moyenne	Indice majoré
4 ^{ème}		758
3 ^{ème}	3 ans	730
2 ^{ème}	3 ans	690
1 ^{er}	3 ans	659

Le grade d'IDIV CN est ouvert par Tableau d'avancement :

- Aux inspecteurs ayant atteint au moins le 8^{ème} échelon de leur grade et comptant au moins 7 ans de services effectifs en catégorie A ;
- La sélection est faite à partir de l'avis du directeur, du dossier et par un entretien avec un jury.

Inspecteur Divisionnaire Hors Classe

Échelon	Durée moyenne	Indice majoré
4 ^{ème}		821
3 ^{ème}	3 ans	813
2 ^{ème}	2 ans 6 m	768
1 ^{er}	1 an 6 m	730

Le grade d'IDIV HC est accessible :

- pour les IDIV de classe normale ayant atteint au moins le 3^{ème} échelon de leur grade et comptant 4 ans de services effectifs dans ce grade.
- En l'absence d'avis défavorable du directeur, les IDIV CN affectés sur un emploi administratif ou comptable d'IDIV HC à l'issue du mouvement, sont promus hors classe.

Échelon spécial en 2021

Inspecteur des Finances Publiques

Échelon	Durée moyenne	Indice majoré
11 ^{ème}		673
10 ^{ème}	4 ans	640
9 ^{ème}	3 ans	605
8 ^{ème}	3 ans	575
7 ^{ème}	3 ans	545
6 ^{ème}	3 ans	513
5 ^{ème}	2 ans 6 mois	480
4 ^{ème}	2 ans	450
3 ^{ème}	2 ans	430
2 ^{ème}	2 ans	410
1 ^{er}	1 an 6 mois	390
Stagiaire	-	321

Inspecteur spécialisé (statut d'emploi)

Le statut d'emploi sur des missions précises est accessible aux choix de la direction, par voie de détachement, aux inspecteurs qui ont atteint au moins le 3^{ème} échelon et au plus le 6^{ème} échelon et justifiant de 3 années de services effectifs dans le grade d'IFIIP.

échelon	Durée moyenne	Indice majoré
4 ^{ème}	3 ans	524
3 ^{ème}	2 ans 6 mois	512
2 ^{ème}	2 ans	477
1 ^{er}	2 ans	459

Attention !

Au moment où nous élaborons ce calendrier, aucune nouvelle information ne nous a été transmise concernant la mise en place du RIFSEEP au sein de la DGFIP. La CGT Finances Publiques refuse la rémunération au mérite, et rappelle son opposition au RIFSEEP !

Inspecteur Principal

Échelon	Durée moyenne	Indice majoré
10 ^{ème}		821
9 ^{ème}	3 ans	806
8 ^{ème}	3 ans	768
7 ^{ème}	2 ans 6 mois	730
6 ^{ème}	2 ans 6 mois	690
5 ^{ème}	2 ans	650
4 ^{ème}	2 ans	605
3 ^{ème}	2 ans	575
2 ^{ème}	2 ans	535
1 ^{er}	2 ans	500

Le grade d'IP est ouvert :

- par concours professionnel aux inspecteurs ayant atteint le 4^{ème} échelon et ayant 5 ans de services effectifs en catégorie A dont 2 comme inspecteur des finances publiques ;
- par examen professionnel à partir du 7^{ème} échelon d'inspecteurs et 10 ans de services effectifs en catégorie A ;
- par examen professionnel pour les IDIV CN dès lors qu'ils ont 18 mois de service dans leur grade.

10^{ème} échelon en 2021



Rien n'est écrit d'avance, l'avenir nous appartient!

2022

Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex • www.financespubliques.cgt.fr • ✉ : cgtfinancespubliques.bn@dgfp.finances.gouv.fr ✉ dgfp@cgt.fr ☎ : 01.55.82.80.80 📠 : 01.48.70.71.63
 Suivez-nous sur facebook ou twitter : 📺 : @cgt.fnpub (Syndicat National CGT Finances Publiques) 📺 : @cgt_fnpub (CGTFinancesPubliques)

JUILLET	
1 V	Thierry
2 S	Martinien
3 D	Thomas
4 L	Florent 27
5 M	Antoine
6 M	Mariette
7 J	Raoul ●
8 V	Thibault
9 S	Amandine
10 D	Ulrich
11 L	Benoît 28
12 M	Olivier
13 M	Henri et Joël ○
14 J	Camille FÊTE NATIONALE
15 V	Donald
16 S	Nte Dame Mt Carmel
17 D	Charlotte
18 L	Frédéric 29
19 M	Arsène
20 M	Marina ●
21 J	Victor
22 V	Marie Madeleine
23 S	Brigitte
24 D	Christine
25 L	Jacques 30
26 M	Anne et Joachin
27 M	Nathalie PAYE
28 J	Samson ●
29 V	Marthe
30 S	Juliette
31 D	Ignace de Loyola

AOÛT	
1 L	Alphonse 31
2 M	Julien Eymard
3 M	Lydie
4 J	Jean-M. Vianney
5 V	Abel ●
6 S	Transfiguration
7 D	Gaétan
8 L	Dominique 32
9 M	Amour
10 M	Laurent
11 J	Claire
12 V	Clarisse ○
13 S	Hippolyte
14 D	Evrard
15 L	ASSOMPTION 33
16 M	Armel
17 M	Hyacinthe
18 J	Hélène
19 V	Jean Eudes ●
20 S	Bernard
21 D	Christophe
22 L	Fabrice 34
23 M	Rose de Lima
24 M	Barthélémy
25 J	Louis
26 V	Natacha
27 S	Monique ●
28 D	Augustin
29 L	Sabine PAYE 35
30 M	Fiacre
31 M	Aristide

SEPTEMBRE	
1 J	Gilles
2 V	Ingrid
3 S	Grégoire ●
4 D	Rosalie
5 L	Raïssa 36
6 M	Bertrand
7 M	Reine
8 J	Nativité
9 V	Alain
10 S	Inès ○
11 D	Adelphe
12 L	Apollinaire 37
13 M	Aimé
14 M	Croix Glorieuse
15 J	Roland
16 V	Edith
17 S	Renaud ●
18 D	Nadège
19 L	Emilie 38
20 M	Davy
21 M	Matthieu
22 J	Maurice
23 V	AUTOMNE
24 S	Thècle
25 D	Hermann ●
26 L	Côme et Damien 39
27 M	Vinc. de Paul
28 M	Venceslas PAYE
29 J	Michel
30 V	Jérôme

OCTOBRE	
1 S	Thé. de l'E. Jésus
2 D	Léger
3 L	Gérard ● 40
4 M	François d'Assise
5 M	Fleur
6 J	Bruno
7 V	Serge
8 S	Pélagie
9 D	Denis ○
10 L	Ghislain 41
11 M	Firmin
12 M	Wilfried
13 J	Géraud
14 V	Juste
15 S	Thérèse d'Avila
16 D	Edwige
17 L	Baudoin ● 42
18 M	Luc
19 M	René
20 J	Aline
21 V	Céline
22 S	Elodie
23 D	Jean de Capistran
24 L	Florentin 43
25 M	Crépin ●
26 M	Dimitri
27 J	Emeline PAYE
28 V	Jude
29 S	Narcisse
30 D	Bienvenue - 1h
31 L	Quentin 44

NOVEMBRE	
1 M	TOUSSAINT ●
2 M	Défunts
3 J	Hubert
4 V	Charles
5 S	Sylvie
6 D	Bertille
7 L	Carine 45
8 M	Geoffroy ○
9 M	Théodore
10 J	Léon
11 V	ARMISTICE 1918
12 S	Christian
13 D	Brice
14 L	Sidoine 46
15 M	Albert
16 M	Marguerite ●
17 J	Elisabeth
18 V	Aude
19 S	Tanguy
20 D	Edmond
21 L	Présence de Marie 47
22 M	Cécile
23 M	Clément ●
24 J	Flora
25 V	Catherine
26 S	Delphine
27 D	Sévrin
28 L	Jacq. de la M. PAYE 48
29 M	Saturnin
30 M	André ●

DÉCEMBRE	
1 J	Florence
2 V	Viviane
3 S	François Xavier
4 D	Barbara
5 L	Gérald
6 M	Nicolas
7 M	Ambroise 49
8 J	Imm. Conception ○
9 V	Pierre Fourier
10 S	Romarc
11 D	Daniel
12 L	Jeanne F. C. 50
13 M	Lucie
14 M	Odile
15 J	Ninon
16 V	Alice ●
17 S	Gaël
18 D	Gatien
19 L	Urbain 51
20 M	Théophile
21 M	Hiver PAYE
22 J	Françoise Xavière
23 V	Armand ●
24 S	Adèle
25 D	NOËL 52
26 L	Etienne
27 M	Jean
28 M	Innocents
29 J	David
30 V	Roger
31 S	Sylvestre ●

Élections professionnelles DGFIP
 Pour mes droits je vote
CGT
 du 1^{er} au 8 décembre 2022



GWADLOUPE : Noël 2021 : Du samedi 18 décembre 2021 au lundi 3 janvier 2022 • Carnaval 2022 : Du samedi 19 février 2022 au lundi 7 mars 2022 • Pâques 2021 : Du samedi 9 avril 2022 au lundi 25 avril 2022 • Congés d'été 2022 : Du samedi 2 juillet 2022 à la rentrée scolaire 2022 **LAGWIYAN** : Noël 2021 : Du samedi 18 décembre 2021 au lundi 3 janvier 2022 - Carnaval 2022 : Du samedi 19 février 2022 au lundi 7 mars 2022 - Pâques 2022 : Du jeudi 14 avril 2022 au lundi 2 mai 2022 • Pont de l'Ascension 2022 : Du mercredi 25 mai 2022 au lundi 30 mai 2022 • Congés d'été 2022 : Du samedi 9 juillet 2022 à la rentrée scolaire 2022 **MATNIK** : Noël 2021 : Du samedi 18 décembre 2021 au lundi 3 janvier 2022 • Carnaval 2022 : Du samedi 19 février 2022 au lundi 7 mars 2022 • Pâques 2022 : Du samedi 9 avril 2022 au lundi 25 avril 2022 • Pont de l'Ascension 2022 : Du mercredi 25 mai 2022 au lundi 30 mai 2022 • Congés d'été 2022 : Du samedi 9 juillet 2022 à la rentrée scolaire 2022 **MAORE** : Noël 2021 : Du samedi 11 décembre 2021 au lundi 10 janvier 2022 • Carnaval 2022 : Du samedi 26 février 2022 au lundi 14 mars 2022 • Pâques 2022 : Du samedi 30 avril 2022 au lundi 16 mai 2022 • Congés d'été 2022 : Du mercredi 6 juillet 2022 au mercredi 24 août 2022 **RÉUNION** : Vacances été austral 2021 : Du samedi 18 décembre 2021 au lundi 24 janvier 2022 • Vacances après 3^{ème} période 2022 : Du samedi 12 mars 2022 au lundi 28 mars 2022 • Vacances après 4^{ème} période 2022 : Du samedi 14 mai 2022 au lundi 30 mai 2022 • Congés d'été 2022 : Du samedi 9 juillet 2022 au mardi 16 août 2022 **ABOLITION DE L'ESCLAVAGE** : Gwadeloupe : vendredi 27 mai 2022 - Laguiyan : vendredi 10 juin 2022 - Matnik : dimanche 22 mai 2022 - Mayotte : mercredi 27 avril 2022 - La Réunion : mardi 20 décembre 2022 - Saint Barthélémy : dimanche 9 octobre 2022 - Saint Martin : vendredi 27 mai 2022